



# PATRIMOINE CONTEMPORAIN

Résumé opérationnel



Kulturaren  
Euskal Behatokia  
Observatorio Vasco  
de la Cultura



**EUSKO JAURLARITZA**  
**GOBIERNO VASCO**

KULTURA ETA HIZKUNTZA  
POLITIKA SAILA

DEPARTAMENTO DE CULTURA  
Y POLÍTICA LINGÜÍSTICA

# Résumé opérationnel

Ce premier rapport sur le patrimoine contemporain de l'Observatoire basque de la Culture aborde les nouveaux enjeux et définitions sur le sujet depuis un point de vue générique, de manière à contribuer à centrer, créer et enrichir le débat. Il se focalise sur la gestion globale du patrimoine, sans entrer dans l'analyse des normes et procédures sectorielles qui se rapportent par exemple aux musées, aux archives, au patrimoine bibliographique, etc.

Ce rapport part du principe que le concept de patrimoine et les éléments qui le configurent font l'objet d'une révision permanente. Face à une idée traditionnelle qui associe le patrimoine au matériel et au lien avec la mémoire et la valeur historique et monumentale, de nouvelles visions émergent qui le dissocient de la matérialité et de l'ancienneté. Ainsi, durant ces dernières années, on a pu voir comment la dimension venait peu à peu se greffer autant au concept de patrimoine lui-même qu'à sa gestion.

Pour pouvoir définir et analyser le concept dans toute sa complexité, il est important, tout d'abord, de se centrer sur la vision plus classique du concept de patrimoine. Ainsi, le patrimoine a pour fonction de protéger, conserver et mettre en valeur les biens d'intérêt artistique, historique, culturel,... et a été traditionnellement associé à la sauvegarde de biens anciens qui sont parvenus jusqu'à nous et méritent une reconnaissance spéciale du fait de la valeur qu'ils représentent. En ce sens, l'UNESCO définit le patrimoine comme :

*Un ensemble de ressources héritées du passé, que nous vivons dans le présent et que nous transmettrons aux générations futures.*

Aujourd'hui, le débat autour de la conservation du patrimoine culturel historique, autrement dit du patrimoine le plus traditionnel, est dépassé, et il existe à l'échelle internationale un consensus généralisé sur, d'une part, la nécessité de protection, mais aussi sur la nature des biens qu'il est nécessaire de conserver. Au-delà de ce consensus, de nouveaux débats émergent sur les productions actuelles de biens et la nécessité ou non de leur conservation. C'est précisément au cœur de ce débat que surgit le concept de patrimoine contemporain, encore en cours de définition.

Les différentes conventions promulguées, surtout par l'UNESCO, ont guidé le processus d'évolution de ce concept pour aboutir actuellement à une large acceptation de la division du patrimoine entre le **naturel**, qui est associé au paysage et à la nature, et le **culturel**, associé à l'action humaine. À son tour, le patrimoine culturel a été divisé entre **matériel** et **immatériel**, afin de différencier le tangible de l'intangible.

En réalité, la conceptualisation du patrimoine et des éléments qui en font partie a subi une modification substantielle au fil des ans. L'évolution des sociétés, l'émergence de nouvelles manifestations artistiques et la révolution provoquée par la numérisation créent de nouveaux enjeux qui remettent inévitablement en question une définition étriquée du patrimoine culturel.

C'est dans les conventions, chartes, déclarations ou recommandations approuvées par des organismes internationaux tels que l'UNESCO, l'Union européenne ou ICOMOS, que nous pouvons constater l'évolution du concept de patrimoine et l'apparition de nouvelles significations et définitions. L'analyse offerte dans la version complète du rapport prend en compte les principales contributions apportées par les différentes conventions internationales et nous permet d'observer l'évolution du concept d'un point de vue historique mieux adapté à de nouveaux regards plus larges.

Ce bilan normatif nous permet de dégager l'idée que la valeur patrimoniale a considérablement évolué au fil du temps et que progressivement, les critères associés à la matérialité et à l'ancienneté sont de moins en moins exclusifs pour la considération du patrimoine en tant que tel. Aujourd'hui, la nécessité de donner une valeur aux différentes expressions culturelles contemporaines appelle à une révision profonde, beaucoup plus inclusive, qui doit affronter de nouveaux enjeux. Le concept de patrimoine n'a pas cessé d'évoluer depuis le début du XXe siècle jusqu'à nos jours. Pourtant, l'absence d'une définition claire et largement acceptée de la notion de patrimoine contemporain complique la mise en œuvre d'initiatives destinées à le protéger de manière généralisée.

Le patrimoine contemporain est confronté à de nouveaux enjeux qui impliquent inévitablement des nécessités de conservation concrètes. Et parmi ces enjeux, il y a notamment le fait que ce patrimoine est en gestation et qu'il est nécessaire d'adopter une conceptualisation intégrale.

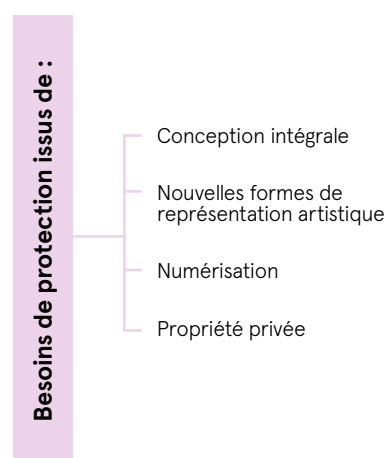
UN PATRIMOINE EN GESTATION	
Un des principaux aspects qui définissent le patrimoine contemporain est le fait qu'il soit en gestation, ce qui implique une série d'enjeux :	
<b>Temporalité</b>	Le patrimoine a traditionnellement été associé à l'ancienneté et à l'histoire, même s'il apparaît de plus en plus évident que des manifestations artistiques et culturelles de production récente requièrent aussi d'être protégées, conservées et divulguées. Et pourtant, une difficulté importante surgit, du fait que la distance temporelle facilite le consensus social sur la valeur patrimoniale de ce qu'on aspire à évaluer. Même si, plus spécialement dans le cas du patrimoine architectural, il existe une certaine confusion à l'égard de l'utilisation des termes « contemporain » et « moderne », nous avons limité dans ce travail l'usage du terme « contemporain » aux XXe et XXIe siècles.
<b>Mémoire</b>	Le fait que le patrimoine contemporain soit associé aux productions réalisées tout au long du XXe et du XXIe siècles implique souvent qu'il fasse partie de la mémoire présente et qu'il mette en jeu des communautés actuelles qui lui sont très attachées. Bien que ce lien avec la mémoire vivante soit l'une des questions qui caractérisent le plus le patrimoine contemporain, il peut comporter des difficultés de gestion à cause de l'implication existant avec certains biens susceptibles d'être inscrits au patrimoine. À cet égard, il convient peut-être d'envisager d'associer la communauté pour qu'elle participe à la conservation, sans dénaturer les opinions des techniciens et des experts.
<b>Diversité et quantité</b>	L'évolution d'un modèle élitiste du concept de patrimoine, associé au caractère exceptionnel et monumental, vers un autre plus ouvert et inclusif qui incorporerait le monde rural et urbain ou les classes ouvrières et moyennes, ajoutée à l'énorme activité de construction du XXe siècle, implique une approche de la gestion du patrimoine différente et beaucoup plus inclusive. Cette nécessité de s'ouvrir sur l'ordinaire, le quotidien et l'industriel, comporte des enjeux importants issus de l'impossibilité de tout préserver.

UN PATRIMOINE EN GESTATION	
Un des principaux aspects qui définissent le patrimoine contemporain est le fait qu'il soit en gestation, ce qui implique une série d'enjeux :	
<b>Perspective de genre</b>	Cette ouverture du concept implique aussi de tenir compte de certains aspects de la vie quotidienne qui étaient restés invisibles dans la vision traditionnelle du patrimoine.
<b>Consensus et valeur sociale</b>	Il est beaucoup plus facile d'identifier la valeur de quelque chose d'extraordinaire et d'unique que celle d'éléments avec lesquels nous vivons en permanence, d'où la nécessité de définir des critères qui permettent de lire la valeur sociale attribuée à une certaine production ou manifestation culturelle, en tenant compte de la diversité de critères qui peuvent entrer en jeu.

CONCEPTUALISATION INTÉGRALE	
L'autre élément distinctif est la progression vers une conceptualisation intégrale du patrimoine, pas seulement en référence à l'élargissement de la considération du bien culturel, mais aussi à la gestion associée à sa protection, conservation, impulsion, diffusion et utilisation. La considération intégrale du patrimoine distingue ainsi :	
<b>Dans le bien patrimonial</b>	L'importance progressive d'une conception holistique de l'élément patrimonial, dans lequel on reconnaît l'environnement qui accompagne le bien ou la manifestation culturelle.
<b>Dans la gestion du patrimoine</b>	On observe de plus en plus un choix de gestion qui tient compte des différents niveaux de gouvernance impliqués mais aussi des retombées en termes de durabilité, intégrité, mise en valeur ou opportunités du point de vue financier.

Le patrimoine contemporain est un concept large, souple et dialectique, dont le processus de définition est loin d'être achevé. Les dernières décennies du XXe siècle se sont caractérisées par une révision et une profonde rénovation des approches conceptuelles du patrimoine culturel, dont on peut extraire trois éléments clés : l'adoption d'une définition dynamique du patrimoine, l'adoption d'un regard inclusif sur le patrimoine et l'élargissement des critères d'évaluation sociale. Malgré la tendance vers une vision intégrale du patrimoine, dans sa définition comme dans sa gestion, les études réalisées sur le patrimoine contemporain se sont centrées principalement sur l'analyse du patrimoine architectural, industriel, paysager ou immatériel.

Ces nouveaux enjeux issus de l'évolution du patrimoine, ainsi que les changements qui découlent de la contemporanéité et du progrès de la société, entraînent aussi l'émergence de nouveaux besoins de protection, comme conséquence, par exemple, de l'évolution vers une conceptualisation intégrale, de l'apparition de nouvelles formes de manifestation artistique, des processus de numérisation ou de l'existence d'une grande partie du patrimoine dans des mains privées.



En plus des nouveaux besoins concrets de protection, la gestion s'élargit pour donner davantage de poids à la diffusion, à la connaissance et à l'utilisation par les citoyens. Le patrimoine doit cesser d'être un concept éloigné de la société et se faire connaître, en renforçant ainsi l'acquisition de valeurs et de connaissances enrichissantes qui contribueront à construire des communautés inclusives, soudées, tolérantes, innovantes et résistantes.

Pour le sauvegarder et satisfaire à ces besoins de protection, il existe actuellement des outils et des procédures qui garantissent légalement sa conservation et sa protection. À cet égard, l'une des premières étapes pour assurer la protection d'un bien est sa reconnaissance, qui va habituellement de pair avec une procédure légale qui ne couvre pas l'ensemble des besoins de protection existants.

Malgré la difficulté des processus d'inscription, même lorsque ces biens sont correctement inscrits, le manque de spécification à l'égard d'outils de protection concrets rend difficile une préservation correcte du patrimoine. Ce manque de précision des outils et instruments est plus évidente dans le patrimoine plus contemporain (comme l'immatériel, l'environnement, le patrimoine industriel, les paysages ou les itinéraires culturels, etc.).

La législation basque actuelle établit les procédures à suivre pour l'inscription d'un bien d'intérêt culturel, qui diffèrent selon le niveau de protection assigné : spécial, moyen ou élémentaire. En dehors de ces procédures d'inscription, elle détaille aussi les différents régimes de protection applicables à chaque typologie de bien patrimonial.

PROCÉDURE POUR L'INSCRIPTION D'UN BIEN D'INTÉRÊT CULTUREL	
Biens culturels de protection spéciale et moyenne	Biens culturels de protection élémentaire
1. Constitution des dossiers d'inscription. Cette action implique l'application immédiate de la protection	1. L'inscription se produit à travers l'inclusion du bien dans les catalogues urbanistiques municipaux
2. Le dossier d'inscription est soumis à une consultation publique et aux intéressés	2. Il doit être inscrit au registre des Biens culturels de protection élémentaire
3. Les biens considérés de protection spéciale ou moyenne sont inscrits au registre	

RÉGIME DE PROTECTION		
Commun	En fonction des niveaux de protection	En fonction de la typologie
Régime commun de protection des biens culturels	Régime spécifique pour les biens de protection spéciale	Régime spécifique pour les biens immeubles
	Régime spécifique pour les biens de protection moyenne	Régime spécifique pour les biens meubles
	Régime spécifique pour les biens de protection élémentaire	Régime spécifique pour les biens immatériels

Protéger le patrimoine n'implique pas uniquement de le conserver et d'éviter qu'il ne se détériore, cela signifie aussi conserver, préserver, diffuser, faire connaître, promouvoir son utilisation et son accès, etc. Ainsi, les mesures de protection du patrimoine doivent aller de la reconnaissance de la valeur culturelle jusqu'à la conservation, restauration et communication à l'extérieur.

Au Pays Basque, le patrimoine culturel et naturel est répertorié et classé dans le registre correspondant. L'analyse de ce registre permet de mieux cerner les principales caractéristiques des biens contemporains en termes de protection et de typologie. Il n'en reste pas moins que l'inscription de biens culturels est un processus délicat et laborieux et bien souvent, un seul dossier comprend une multitude de biens à protéger. Même si cette intégration et cette vue d'ensemble de l'élément patrimonial est essentielle pour garantir sa protection correcte, elle complique aussi souvent le processus de constitution, d'inscription et de protection, et rend très difficile la quantification du patrimoine existant sur un territoire.

Le rapport contient une analyse du patrimoine contemporain basque qui doit être lue avec précaution à cause de la difficulté à quantifier la protection du patrimoine. Cette analyse a été effectuée sous un angle quantitatif (analyse du registre) et qualitatif (analyse des biens inscrits durant les 10 dernières années). De manière générale, cette analyse montre que :

- Le territoire de Bizkaia est de loin le territoire historique qui possède le plus de biens culturels protégés, dans la catégorie spéciale comme moyenne.
- La plupart des biens protégés actuellement sont des biens qualifiés ou de protection spéciale, suivis de ceux inventoriés ou de protection moyenne.
- Bien que la plupart des biens architecturaux protégés concernent des édifices de type monumental, la protection de biens au XXe siècle a touché de manière très significative des typologies d'immeubles résidentiels, suivis de ceux de caractère industriel ou civil, et de services.
- La plupart des biens sans protection sont de type résidentiel ou industriel.
- Le patrimoine industriel, l'architecture de type résidentielle, civile ou publique, les manifestations immatérielles, les itinéraires culturels, les paysages industriels, etc. sont des éléments et des typologies qui n'avaient jamais obtenu de reconnaissance explicite ni de valeur patrimoniale jusqu'à la fin du XXe siècle ou début du XXIe.
- La majeure partie du patrimoine contemporain reconnu durant la dernière décennie est classée dans la typologie de paysage (avec une majorité de paysages industriels) ou de patrimoine industriel.
- L'évolution de la typologie de biens protégés est clairement le reflet de la contemporanéité, de l'ouverture du concept de patrimoine et de l'attribution de valeur sociale à ce qui traditionnellement est passé plus inaperçu.

Comme on l'a vu, la gestion du patrimoine contemporain présente des enjeux particuliers et des besoins spécifiques qui jusqu'à présent ne s'étaient jamais manifestés avec autant d'intensité. Dans ce contexte, les instruments de protection existants sont souvent insuffisants pour garantir la protection du patrimoine en gestation et requièrent un niveau de détail supérieur pour guider la protection du patrimoine, surtout celui de type intangible. Face à cette situation, le rapport propose un ensemble d'éléments innovants qui peuvent inspirer de futures lignes d'action en matière de gestion du patrimoine contemporain.

<b>La collaboration avec des investisseurs privés dans la gestion du patrimoine</b>	La collaboration public-privé est une tendance en hausse dans tous les domaines qui, dans certains cas, permet de multiplier les actions
<b>La définition de politiques pour un accès effectif au patrimoine et pour sa</b>	Afin de garantir un accès effectif au contact et à la connaissance du patrimoine, il est nécessaire d'activer des politiques de diffusion continue et de créer et mettre en place des outils d'information publics. Cette démarche est intéressante à la fois pour faire connaître le patrimoine à l'ensemble de la population et pour informer et sensibiliser sur les besoins de protection
<b>Le consensus social</b>	Encourager le consensus social sur le sens contemporain du patrimoine culturel est indispensable pour apporter une orientation sur ses critères d'évaluation
<b>L'éducation au patrimoine culturel et sa socialisation</b>	Elle doit être planifiée depuis le propre système éducatif et elle est essentielle pour atteindre la reconnaissance sociale
<b>La gestion intelligente du patrimoine</b>	Cette nouvelle gestion du patrimoine contemporain doit être fondée sur l'adoption et révision permanentes de la connaissance scientifique et technique et sur la mise à jour constante des catalogues et des inventaires
<b>La promotion économique</b>	Au-delà des nouveaux outils et de la définition de politiques adaptées aux besoins de gestion du patrimoine contemporain, le patrimoine est actuellement un outil de promotion économique à lui seul

Pour conclure, ce rapport a cherché à éclairer le débat actuel sur la façon de comprendre et de protéger le patrimoine contemporain dans son ensemble, en soulignant l'évolution théorique du concept, en détaillant les nouveaux enjeux et les nécessités concrètes de protection, et en indiquant certains éléments qui peuvent servir d'inspiration à la mise en œuvre de prochaines actions dans ce domaine.

Actuellement, la conceptualisation du patrimoine a évolué vers une compréhension du bien comme un élément appartenant à un ensemble qui, pour sa conservation, requiert la protection à la fois de son environnement immédiat et celle de son intérieur ou de l'ensemble des éléments qui le composent. Par ailleurs, la gestion du patrimoine évolue elle aussi pour accorder de plus en plus de place à une gestion intégrée, qui englobe protection, conservation, diffusion, communication, mise en valeur et impulsion économique.

Comme on a pu l'observer dans ce rapport, la gestion du patrimoine contemporain est confrontée à de nouveaux enjeux, que ce soit par rapport à sa propre conceptualisation théorique, qui doit être élargie et inclure des éléments patrimoniaux non envisagés jusqu'à ce jour, ou par rapport à sa gestion, qui doit étendre son champ d'action. Les instruments de protection s'avèrent de plus en plus insuffisants et amènent la nécessité d'explorer et d'identifier des bonnes pratiques, de mettre en place des mesures de protection – surtout pour le patrimoine immatériel –, d'identifier des critères précis pour l'évaluation d'un élément patrimonial ou de sensibiliser la population, entre autres.

